LA MORT DU MARÉCHAL JOFFRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le visage du maréchal, sur lequel la mort a empreint sa sereine grandeur est un peu amaigri. Le masque barré de moustache blanche est profondément sculpté. Mais il est reconnaissable et conserve les traits essentiels qu'a popularisés l'image. Ces mains décharnées qui, au moment le plus pathétique de notre histoire, ont tenu l'épée de la France sont ramenées près de la poitrine dans laquelle le cœur du grand Français a cessé de battre.

Le défilé des visiteurs

A partir de 11 h., arrivent successivement à la clinique de la rue Oudinot, MM. Daniélou, ministre de la Marine marchande; Painlevé, ministre de l'Air; Mme Waldeck-Rousseau; M. Georges Bonnet, ministre des P. T. T.; M. Donat Guigue, Procureur général; le général Weygand; le général Guillaumat; M. de Alvear, ancien président de la République argentine.

Successivement, arrivent ensuite le général de Castelnau; M. Loudon, ministre des Pays-Bas; M. Thoma, directeur de la sûreté générale; M. Quinonès de Léon, ambassadeur d'Espagne; M. Millerand, ancien président de la République; M. Briaud, ministre des Affaires étrangères; M. Chéron, garde des Sceaux; le général Debeney, directeur de l'école supérieure de la guerre; le cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Durant toute la matinée, une foule sans cesse plus nombreuse et toujours très émue, n'a cessé de stationner sur les trottoirs de la rue Oudinot, devant les portes de la clinique.

Dès la nouvelle de la mort du maréchal Joffre, le drapeau fixé sur le campanile de l'Hôtel de Ville a été mis en berne ainsi que les drapeaux des mairies des vingt arrondissements de Paris et ceux des monuments officiels.

Une foule silencieuse massée devant la clinique

A partir de 14 heures, le registre déposé dans l'antichambre de la clinique de la rue Oudinot, se couvre de signatures des membres du gouvernement, des deux Chambres, du Conseil général, du conseil municipal, des représentants des grandes administrations publiques, d'amis et d'admirateurs du maréchal.

Une foule silencieuse recueillie et attristée se masse sur l'étroit trottoir qui fait face à la Maison de Santé. On remarque dans cette foule un grand nombre d'anciens combattants et beaucoup de femmes dont plusieurs pleurent.

Un service d'ordre plus important que les jours précédents, sous les ordres de M. Rougé, commissaire d'arrondissement, garde les abords de la clinique. Selon plusieurs personnes de l'entourage du maréchal, il ne sera procédé à aucun moulage du visage du défunt. Les dernières volontés du vainqueur de la Marne seraient en effet qu'aucun photographe, sculpteur ou dessinateur, ne soit autorisé à publier une image de la dépouille mortelle.

Le colonel Demazes, de l'état-major du maréchal, confirme que la levée du corps n'aura pas lieu dimanche avant 8 heures.

L'inhumation du maréchal aura lieu à Louveciennes

A sa sortie de la clinique de la rue Oudinot, M. Laffilé, gendre du maréchal Joffre, a confirmé qu'aucun moulage du visage ne serait pris selon les dernières volontés du défunt.

Il a ajouté que, d'après ses dernières volontés, l'inhumation aura lieu à Louveciennes.

Le registre déposé dans l'antichambre continue à se couvrir de signatures, parmi les principales, citons celles de Mme la maréchale Foch, du ministre du Pérou, de M. Henry Bordeaux, de M. Diagne, député; de M. Paul Doumer, président du Sénat, etc.

Ajoutons que M. H. Brécourt, maire de Louveciennes, a reçu confirmation de la famille que le maréchal Joffre sera inhumé dans sa propriété de Louveciennes. Le corps du grand chef restera exposé environ un mois aux Invalides. Après il sera inhumé dans le parc de la propriété du maréchal, auprès d'un petit bosquet où il aimait à venir se reposer après avoir fait ses travaux d'horticulture.

Le corps sera transporté ce soir dans la chapelle de l'Ecole Militaire

A l'issue d'une conférence qui a réuni, au sous-secrétariat des Beaux-Arts, hier après-midi, les représentants des divers ministères et les officiers de l'état-major du maréchal Joffre, un certain nombre de décisions ont été prises au sujet des obsèques.

Le corps du maréchal sera transporté dimanche soir de la clinique de la rue Oudinot à la chapelle de l'Ecole Militaire, où il sera exposé dès le lendemain matin jusqu'à mardi soir.

Dans la soirée de mardi, vraisemblablement vers 9 h., le corps, accompagné d'une escorte, partira de l'Ecole de Guerre pour se rendre à Notre-Dame, où doit avoir lieu, le lendemain, la cérémonie religieuse.

Le cortège fera un détour pour que le corps passe par l'Arc-de-Triomphe. Une brève cérémonie aura lieu à cet endroit. Les clairons sonneront « Aux Champs », tandis que le corps du maréchal s'arrêtera pour réaliser un symbole dont on saisit toute l'émouvante portée devant le tombeau du Soldat Inconnu.

Le corps repartira alors pour Notre-Dame, où aura lieu, le lendemain, une imposante cérémonie. Le gouvernement a voulu que celle-ci ait la même importance, la même grandeur que celle que l'on fit pour le maréchal Foch.

Inhumation provisoire aux Invalides

La cérémonie terminée, le corps sera dirigé vers l'Hôtel des Invalides, mais cette fois, tous les anciens combattants, à la différence de ce qui eut lieu pour les obsèques du maréchal Foch, ne défileront pas.

Selon le vœu de la Confédération Nationale des Anciens Combattants, des délégations seulement prendront part au défilé à une place d'honneur. Les anciens combattants, les veuves et les orphelins seront massés de chaque côté de l'Esplanade des Invalides.

Après le défilé et un discours de M. Barthou ministre de la Guerre, le corps sera conduit dans une chapelle des Invalides. Il passera à l'intérieur de l'Hôtel, entre une double haie de drapeaux des anciens combattants, puis le corps sera placé dans un caveau provisoire, où il restera quelques mois en attendant son inhumation définitive dans le caveau familial à Louveciennes.

L'embaumement du corps

L'embaumement du corps du maréchal Joffre s'est terminé vers 17 h. 45. Il a été pratiqué par le docteur Paul-Louis Faure et des spécialistes. Mgr Chaptal, qui s'était rendu à la clinique pour fixer les derniers détails de la cérémonie religieuse à Notre-Dame pour les obsèques du maréchal Joffre, a dit que cette cérémonie sera le même que celle qui avait été faite pour le maréchal Foch. Mgr Binet, qui assistait aux funérailles du maréchal Foch, assistera également à celles du maréchal Joffre. Le corps sera veillé, tour à tour, par les officiers d'ordonnance de l'état-major du maréchal. La maréchale a manifesté également l'intention de passer la nuit auprès du maréchal.

Les dispositions arrêtées par la Ville de Paris

Le bureau du Conseil municipal de Paris s'est réuni hier après-midi à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean de Castellane. A l'issue de la séance, le communiqué suivant a été fait à la presse :

« Les dispositions arrêtées par le bureau du Conseil municipal pour les obsèques du maréchal Joffre sont identiques à celles qui avaient été prises pour les obsèques nationales du maréchal Foch, c'est-à-dire que l'Hôtel de Ville sera voilé de crêpe et les fenêtres fermées en signe de deuil. De mêmes, seront drapés de crêpe : la préfecture de police, l'Hôtel-Dieu (face au Parvis Notre-Dame) et le Petit-Palais, devant lequel doit passer le corps du maréchal. Les candélabres seront allumés et cravatés de crêpe. Des délégations d'enfants des écoles auront seules place sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Les condoléances des A. C. du Nord

M. Aimé GOUDAERT, *président du groupe départemental du Nord de l'U. N. C.*, vient d'adresser à Mme la maréchale Joffre, le télégramme suivant :

« Douloureusement affectée par la mort du vainqueur de la Marne, 45.000 anciens combattants du groupe départemental du Nord de l'Union nationale des combattants, adressent à Mme la maréchale Joffre, leurs respectueux hommages et leurs condoléances émues.

« Signé : Aimé GOUDAERT, président. »

De nombreux télégrammes sont déjà parvenus

Aussitôt qu'il a appris la mort du maréchal Joffre, le Roi des Belges a envoyé un télégramme de condoléances à M. Doumergue et à Mme la maréchale Joffre.

Lord Tyrell, ambassadeur de Grande-Bretagne, a remis à M. Briand un message de condoléances du Roi d'Angleterre.

MM. Quinonès de Léon, ambassadeur d'Espagne et Loudon, ministre des Pays-Bas, sont venus exprimer à M. Briand les condoléances de leurs gouvernements et de leurs souverains.

M. Viskovski, ministre de la défense nationale, a adressé à M. Berthou, ministre de la guerre, les condoléances de l'armée tchécoslovaque.

MM. Hoover, président des Etats-Unis ; Stimson et le général Pershing ont câblé des messages de condoléances.

Le maréchal Lyautey a adressé à Mme la maréchale Joffre le télégramme suivant :

« En que le profonde émotion je vous prie d'agréer l'hommage de ma vive et douloureuse compassion et de celle de ma femme, mon vieil et profond attachement pour votre mari s'associe très tristement à votre deuil, qui est celui de toute la France.

Signé : LYAUTEY ».

D'autres télégrammes sont encore parvenus, nombreux. Citons notamment ceux du maire de Rivesaltes, où est né le maréchal ; du maire de Louveciennes, du maire de Chantilly, du groupe de l'U. N. C. du Bas-Rhin, des Médaillés militaires de Strasbourg, etc...

Ajoutons que le Maire de Chantilly a fait draper de crêpe la statue du maréchal, dès qu'il eut connaissance de sa mort.

La délégation britannique qui assistera aux funérailles

La délégation de la Grande-Bretagne qui assistera aux funérailles du maréchal Joffre est ainsi composée : S. E. Lord Tyrell, ambassadeur, représentant le roi; le maréchal Lord Allenby et le maréchal Sir George Milne, représentant l'armée; l'amiral Lord Wester Emyss; le vice-amiral Dryer et un officier d'état-major de la marine, représentant la marine; le maréchal de l'Air Trenchard; Sir John Salmon, vice-maréchal de l'Air; Sir Robert Brooke Popham, ainsi que deux officiers d'état-major de l'Air, représentant l'aviation; un détachement de 50 hommes et 3 officiers de la brigade des gardes ; une musique de la brigade des gardes; un second détachement de 40 hommes et un officier; un troisième détachement de 20 hommes et 2 officiers du « Royal Air Force ».

L'émotion à Bruxelles

(De notre rédaction belge)

La mort du maréchal Joffre a causé une grande émotion en Belgique. Tous les journaux consacrent plusieurs colonnes au Maréchal.

Le drapeau est mis en berne à l'ambassade de France où le registre se couvre de signatures. Le drapeau belge est mis en berne au monument publics.

L'armée belge sera représentée aux funérailles par le ministre de la Défense Nationale et par un détachement d'honneur du 6e de ligne, du 9e de ligne, des grenadiers et des carabiniers, avec musique.

A L'ETRANGER

EN ANGLETERRE, les journaux du soir ont annoncé la mort du maréchal Joffre et retracé sa carrière militaire.

M. de Fleuriau a reçu du lord-maire de Londres le télégramme suivant : « Les citoyens de Londres déplorent profondément la mort de l'illustre soldat; dont les services pendant sa longue carrière pour son pays et la cause des alliés pendant la grande guerre, lui consacreront une gloire éternelle. Veuillez transmettre ma sympathie au gouvernement français et à la famille du maréchal. »

EN POLOGNE, la nouvelle de la mort du maréchal Joffre a provoqué une vive émotion. La presse du soir souligne les mérites et les vertus militaires du maréchal, dont elle publie la biographie.

AU PORTUGAL, la nouvelle a causé une grande consternation dans les milieux officiels et diplomatiques et parmi les anciens combattants et toute la population. Les établissements français ont mis leurs drapeaux en berne.

EN TCHECOSLOVAQUIE, tous les édifices militaires, situés sur le territoire de la République, ont hissé des drapeaux noirs en signe de deuil.

A BELGRADE, la mort du maréchal Joffre a provoqué une vive émotion. Tous les drapeaux des édifices publics sont en berne.

A BUCAREST, elle a provoqué également une vive émotion. Les journaux publient de longues colonnes consacrées à la vie glorieuse du maréchal M. Mihai Popivici, Président du Conseil par intérim, a adressé au gouvernement français un télégramme de condoléances.

EN ALLEMAGNE, toute la presse du soir a commenté la mort du maréchal Joffre et publié des biographies du défunt. Les commentaires des journaux berlinois sont corrects. Ils relèvent les grandes qualités du maréchal et soulignent notamment son calme légendaire, son sang-froid, son énergie, et sa modestie. Ils insistent naturellement sur le rôle joué par le maréchal Joffre à l'heure décisive de la Marne.

La carrière du Maréchal Joffre

Le maréchal Joffre est né le 12 janvier 1852 à Rivesaltes, petite ville de 6.000 âmes, à 9 km. de Perpignan. Il avait dix-sept ans seulement, en 1869, lorsqu'il fut admis à Polytechnique, avec le N° 14, et était le plus jeune de sa promotion. En 1870, durant le siège de Paris, il prit part dans un fort à la défense héroïque de la capitale, avec le grade de sous-lieutenant. La paix signée, il est à Fontainebleau, dans le corps du génie. Lieutenant le 22 septembre 1872, il dirige des travaux de fortifications autour de Paris et devient capitaine d'Etat-Major. Il est envoyé, le 24 avril 1885 en Indochine pour seconder Courbet, qui lui fait décerner la croix en récompense de ses travaux hautement appréciés. Il organise ensuite la défense du Haut-Tonkin, puis revient à Paris, en 1888, et est attaché à la direction du génie. Il est nommé, le 6 mai 1889, chef de bataillon et attaché au Cabinet du Directeur du Génie au ministère de la Guerre. Il était professeur de fortifications à l'Ecole d'Application de Fontainebleau lorsqu'il fut désigné pour aller au Soudan, en 1892, jeter les bases d'une voie ferrée reliant Kayes à Bafoulabe.

A la tête d'une colonne d'un millier d'hommes, il collabora à l'expédition du colonel Bonnier, dont le but était d'atteindre Tombouctou et d'imposer notre domination aux Touregs. Le colonel Bonnier, ayant été massacré avec onze officiers et deux sous-officiers européens, le commandant Joffre, qui avait remonté la rive gauche du Niger par une route encore inexplorée, prit le commandement de l'expédition et la marche sur Tombouctou continua. Il fit preuve de remarquables qualités d'organisateur.

Nommé lieutenant-colonel à Tombouctou, le 6 mars 1894, à 42 ans, revenu en France, comme secrétaire de la Commission des inventions, il gagna son grade de colonel à Madagascar. La conquête de la grande île terminée, il organisa les défenses militaires du port de Diégo-Suarez.

Nommé général de brigade en 1901, général de division en 1905, il avait été directeur du génie, précédemment gouvernaur de **LILLE**, puis chef du 2e corps d'Armée à **AMIENS** ; il entra enfin au Conseil Supérieur de la Guerre, en 1910.

Il fut appelé le 28 juillet 1911 au poste de chef d'Etat-Major de l'Armée, poste qui comporte pour le temps de guerre le commandement suprême des Armées. Il occupait ce poste quand le cabinet présidé par M. Barthou décida de présenter au Parlement la loi de 3 ans, qui fut vivement combattue. Le général Joffre, commissaire du Gouvernement, défendit devant la Chambre le projet gouvernemental et contribua pour une grande part au vote de la loi.

La Victoire de la Marne

Le généralissime avait 62 ans lorsque l'Autriche adressa à la Serbie l'ultimatum qui devait déclancher la guerre mondiale.

Le 3 août, il fixait son quartier-général à Vitry-le-François, d'où il donnait aux commandants d'armée l'ordre de chercher la bataille en s'appuyant sur le Rhin. Mais le faible et héroïque barrage des forteresses belges ayant cédé, le généralissime se vit contraint de modifier son plan d'opération, et, le 14 août, il décida une attaque menée par toutes les forces de l'aile gauche française, en Belgique et sur la Marne, tandis que l'aile droite entrerait en Alsace. Cette double offensive ayant échoué, le généralissime organisa le repli sur tout le front qui devait permettre l'offensive ultérieure de la bataille de la Marne. Le 6 septembre, trouvant enfin l'occasion favorable, le généralissime qui avait transporté son quartier général dans une école de Bar-sur-Aube, après avoir pris l'avis du général anglais French et écouté les suggestions du général Galliéni, engagea la bataille à la fois sur l'Ourcq et sur la Marne. Ce fut la victoire de la Marne. Malheureusement la première crise de munitions ne permit pas de poursuivre la retraite précipitée des Allemands, qui s'organisèrent solidement sur la ligne Noyon-Soissons-Laon. La guerre prit alors un caractère nouveau qui obligea le généralissime à concevoir un nouveau plan.

La « guerre d'usure »

Joffre tint alors les Allemands en haleine par des attaques constantes, mais locales sur tout l'ensemble du front et instaura « la guerre d'usure ».

Néanmoins, il tenta quelques mouvements d'offensives partielles sur Soissons, en janvier 1915, terminé par l'échec de Crouy-sur-Vauquois, dans l'Argonne, qui nous donna un léger avantage. Il ordonna la première offensive de Champagne, (janvier-avril 1915, qui nous assura Perthe et Beausejour, la bataille de Notre-Dame-de-Lorette, 4 au 18 mars 1916, victoire chèrement acquise et surtout les grandes offensives de Champagne et d'Artois, le 2 décembre 1916, le général Joffre fut investi du commandement de toutes les armées français et assura ainsi la direction des armées d'Orient.

Il détermina les alliés à adopter pour l'année 1916 un plan d'offensive générale, mais l'offensive allemande ayant devancé ses projets par l'attaque du Verdun, le 21 février 1916, il fit promouvoir le général Pétain au commandement de l'armée de Verdun.

L'offensive de la Somme

L'offensive de la Somme, déclanchée le 1er juillet 1916, et vigoureusement menée, dégagea Verdun.

Joffre fut nommé le 13 décembre 1916, conseiller technique du comité de guerre et président du Conseil supérieur militaire des alliés. Quelques jours après, le 26 décembre, il était promu à la dignité de maréchal de France, dignité établie spécialement pour honorer ses hautes qualités de stratège et de technicien.

Après la nomination du maréchal Foch au commandement suprême des armées alliées, en 1917, le maréchal Joffre fut envoyé en mission aux Etats-Unis.

De retour en France, il se retira dans une demi-retraite où l'on vint le consulter à plusieurs reprises aux heures les plus critiques de la guerre.

Enfin, après la victoire, le 14 juillet 1919, le maréchal Joffre défila sur la voie triomphale à la tête de ses troupes, de front avec le maréchal Foch. Son activité n'était pourtant point terminée.

Le maréchal Joffre alla encore représenter la France à l'étranger. La première fois, en 1919, en Espagne, la seconde fois, en Roumanie.

Après la guerre, le maréchal Joffre s'était retiré dans sa propriété de Louveciennes.

L'Académie française, désireuse de s'associer au reste de la Nation pour témoigner sa gratitude à ceux qui nous donnèrent la victoire, élit le même jour en 1918, M. Clemenceau et le maréchal Joffre.

CHEZ VOUS

Adultes, Jeunes Gens, Jeunes Filles

Préparez rapidement

sans déplacement, sans quitter vos occupations, à peu de frais, à l'aide des

COURS PAR CORRESPONDANCE DES ÉCOLES PIGIER

1° TOUS LES EXAMENS

de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire :

Certificat d'études primaires - Brevet d'enseignement primaire supérieur - Brevet élémentaire - Brevet supérieur - Baccalauréat - Ecoles spéciales (Ecole Coloniale, Ecoles nationales d'Agriculture, Ecole Militaire de St-Cyr, Ecoles de Sous-Officiers, Elèves Officiers, Marine, Gendarmerie, etc.)

(Préparation partielle ou complète)

Ces cours sont préparés par des professeurs des Ecoles primaires supérieures, des Ecoles normales primaires et des Professeurs agrégés, enseignant dans les lycées de Paris.

2° LES CONCOURS ADMINISTRATIFS :

Rédacteur dans les Ministères et Administrations publiques - Sténographes-dactylographes dans les Ministères - Chemins de Fer - Banques - Postes et Télégraphes - Douanes - Préfectures de la Seine et de Police - Inspection du Travail - Caisse des Dépôts et Consignations - Contributions directes et Enregistrement - Contributions indirectes - Assistance Publique - Trésoreries générales (France et Colonies) - Octroi de Paris - Société du gaz de Paris.

Tous les devoirs sont corrigés individuellement et annotés par des Professeurs spécialisés

EMPLOIS RÉSERVÉS AUX SOLDATS ET SOUS-OFFICIERS, AUX MUTILÉS ET RÉFORMÉS, AUX VEUVES DE GUERRE

Soulignez les préparations qui vous intéressent, puis adressez la présente annonce, accompagnée de vos nom, prénoms et adresse, aux

ÉCOLES PIGIER - PARIS-1er

Par retour du courrier, gratuitement et sans engagement de votre part, vous recevrez

PROGRAMMES & RENSEIGNEMENTS 5

DRAME DE L'AMOUR

Pierre Dugon, 21 ans, patron cimentier, à Lopiac, village de Miquel, revenait sur la route de Louplac à Cadillac avec une jeune fille, Mlle Marie Delas, 18 ans, habitant aussi Louplac. Tous deux s'aimaient et l'on s'attendait à une union prochaine. Dans la matinée, le jeune homme avait acheté chez un coiffeur de Cadillac un flacon de parfum, qu'il avait payé 80 fr. et dont, vraisemblablement, il voulait faire cadeau à la jeune fille.

Les jeunes gens étaient précédés du frère de Mlle Delas, Robert et de la fiancée de celui-ci.

Soudain, deux détonations retentirent et Mlle Delas s'affaissait, pendant que Dugon fuyait vers le fleuve, Robert Delas, se retournant au bruit des détonations, tenta de rejoindre le meurtrier; mais celui-ci braqua sur M. Robert Delas son revolver et, profitant de l'hésitation de son poursuivant, il se dirigea vers la Garonne, où il se jeta. Un témoin a entendu à ce moment un troisième coup de feu, ce qui fait supposer que le meurtrier aurait tenté de se faire justice au moment même où il se jetait dans l'eau.

Des passants s'empressèrent autour de la jeune fille qui avait reçu deux balles, l'une sous la nuque, l'autre au maxillaire gauche. Transportée à son domicile, puis dans une clinique de Bordeaux, ses premiers mots lorsqu'elle revint à elle, furent pour s'inquiéter du meurtrier.

ROUBAIX - LAINES

10, Rue des Fossés, à LILLE

AVANT INVENTAIRE

20 o/o DE RÉDUCTION SUR TOUS LES ARTICLES CONFECTIONNÉS

Sa LAINE MERINOS à **1.75** la pelote de 50 grammes

10 COLORIS disponibles

Et pour vos Etrennes et à votre choix : un superbe calendrier, des aiguilles à tricoter ou des crochets.

PROFITEZ-EN ET DITES-LE A VOS AMIS

TUÉ PAR SON FUSIL

Un chasseur, M. Maurice Cagnard, âgé de 23 ans, marchand de volailles, à Rainsville (Somme), ayant voulu franchir une clôture de fils de fer, avait posé son fusil contre une barrière. Lorsqu'il le reprit, le chien du fusil s'accrocha dans un fil de fer, le coup partit, atteignant au sein droit M. Cagnard, qui a été tué net.

MOI SEUL ET C'EST ASSEZ !

C'est la devise du Diable. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours : 3 fr. 95, Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable ». A Lille : Phie Universelle, pl. Richebé : à Lens : Phie Dieuzède, place Jean-Jaurès.

UNE AVIATRICE PARTIE DE NEW-YORK POUR PARIS

Une dépêche de New-York annonce que l'aviatrice américaine Béryl Hart et le lieutenant Mac Laren se sont envolés hier matin, pour tenter la traversée de l'Atlantique, via les Bermudes et les Açores.

Les aviateurs comptent arriver à Hamilton (Bermudes) à 13 h. 30 (heure locale).

Après s'être ravitaillés en essence, ils repartiront dans la soirée à destination de Horta (Açores), où ils espèrent arriver après 21 heures de vol.

Ils comptent également amérir sur Seine, 50 heures après leur départ de New-York.

L'ouverture de la ligne Paris-Saïgon

L'avion monoplan tri-moteur assurant l'ouverture de la nouvelle ligne aérienne Paris-Saïgon, a quitté Le Bourget hier matin, à 10 h. 30, à destination de Marseille, où il est arrivé à 15 h. 55 (1re étape).

Cet avion, qui est piloté par l'aviateur Launay, emmène M. Noguès, chef pilote de cette nouvelle ligne qui effectuera le premier parcours jusqu'à Saïgon.

L'itinéraire de la ligne passe par Lyon, Marseille, Alhénes, Beyrouth, Bagdad, Djack, Karechi, Allahabad, Akyab, Bangkok et Saïgon. De Marseille à Beyrouth, le parcours se fera par hydravion. De Beyrouth à Bangkok, les avions de la ligne utiliseront les aérodromes de la ligne hollandaise Rotterdam-Batavia.

La durée du voyage sera approximativement de douze jours.

Grave accident au cours du voyage Londres-Le Cap

Les aviateurs britanniques major Barnard et lord Lovelace, qui avaient quitté Tunis vendredi à 11 h. 30, pour Tripoli, poursuivant leur tentative de voyage rapide Londres-Le Cap, à bord de leur tri-moteur, ont fait une chute dans la soirée, à quelques kilomètres de l'aérodrome de Tripoli. Le major Barnard, lord Lovelace et leur mécanicien, d'origine américaine, sont grièvement blessés et ils ont été transportés à Tripoli.

LES BONNES SEMENCES

DEMANDER LE CATALOGUE GRATUIT

Maison V. MAIRIE, 155, rue de Paris

PRÉCIPITÉS DANS UN TORRENT

Au passage d'un torrent dans la montagne, en Suisse, le pont de neige s'effondra, entraînant dans le lit du torrent une quinzaine de touristes berlinois. Douze d'entre eux ont pu se dégager, mais deux dames et un médecin ont été asphyxiés. Leurs corps ont été retrouvés.

ENGELURES, CREVASSES

Exigez Pommade Ardagh, le tube 5 fr.

DANS LA COUR DE LA GENDARMERIE D'ARRAS, UN CARVINOIS TENTA DE SE SUICIDER

Les gendarmes de planton à l'entrée de la caserne de la rue des Fours entendirent soudain un coup de feu. Ils sortirent précipitamment et se rendirent compte qu'un homme était couché au milieu de la cour. Ils s'approchèrent et l'inconnu put prononcer ces mots : « Je suis touché au cœur, j'ai eu beaucoup d'ennuis ». Perdant son sang en abondance, l'homme tomba sans connaissance. Les gendarmes trouvèrent sur lui une lettre adressée à MM. de l'autorité dans laquelle il fournit des explications sur sa funeste détermination. Il s'agissait du nommé Rodolphe-Ferdinand Carlier, 51 ans, demeurant à Carvin qui en instance de divorce était venu à Arras dans l'espoir de voir sa femme et ses enfants qui habitent, 3, rue de Douai Carlier s'est tiré une balle dans le ventre et étant donné son état qui est très grave a été transporté d'urgence à l'Hôpital St-Jean

59f 59f

REVEIL-PENDULE

Bayard-Bayard

CHROME INALTÉRABLE

J. wacrenier-menu

PORCELAINES, CRISTAUX, ORFEVRERIE

84, rue Nationale (angle r. Hôp.-Milit.), LILLE

LE COMMANDANT FRANCO ARRIVÉ A PARIS

Le commandant Franco, venant d'Anvers, est arrivé hier à Paris, accompagné de son mécanicien, M. Rada. L'aviateur espagnol s'est rendu au cours de la matinée à la préfecture de police, afin de régulariser sa situation, comme tout étranger doit le faire. Sur sa demande, le commandant Franco a été reçu par une haute personnalité de la préfecture de police, à qui il a promis d'observer une neutralité politique absolue pendant son séjour sur le territoire français.

LIQUEUR **CORDIAL-MEDOC**

LÉGISLATION PÉNALE

La commission instituée par M. Chéron, Garde des Sceaux, pour préparer la révision de la législation pénale, a tenu hier sa première séance. Elle a été installée par le ministre de la Justice. M. le procureur général près la Cour de cassation, M. Matter, qui dirigera ses travaux, a prononcé un discours et le

Si vous TOUSSEZ, prenez du PULMOFLUIDE

résultats merveilleux. Ttes Phies 12 fr. Exigez bien le **PULMOFLUIDE**, liqueur verte.

UNE GRÈVE PROCHAINE DU TEXTILE DU LANCASHIRE

Les patrons de filatures du Lancashire ayant décidé d'introduire, à partir de lundi prochain, un système nouveau dédoublant la surveillance des métiers et, d'autre part, les ouvriers filateurs se montrant peu enclins à cette réforme, une conférence convoquée hâtivement, a réuni les représentants des patrons et des ouvriers des filatures.

Après des discussions qui n'ont pas duré moins de cinq heures, les ouvriers ont déclaré ne pouvoir accepter les propositions patronales.

L'Association des ouvriers des filatures a, d'autre part, annoncé que tous les ouvriers quitteraient les filatures où le nouveau système envisagé par les patrons sera introduit.

N'attendez pas

qu'il soit trop tard, pour prendre un conseiller financier sérieux, et abonnez-vous dès à présent au

Journal des Rentiers

qui vous donnera chaque semaine : Une documentation complète sur toutes les valeurs (à acheter, à vendre, à surveiller, à conserver).

Une cote des valeurs, des études financières, des informations de 1er ordre, et toutes d'actualité.

Le Journal des Rentiers

45e Année

15, Av. de l'Opéra, Paris-1er

est le plus complet, le mieux informé des Journaux financiers.

Il sera servi gratuitement pendant un mois, à titre d'essai, à toute personne qui en fera la demande.

Abonnement : 15 fr. par an.

SE CROYANT UN MEURTRIER UN MONTENEGRIN SE JETA PAR LA FENÊTRE

Au cours de la nuit, dans un hôtel, 2, rue de la Prairie, à Saint-Denis, le terrassier monténégrin Louka Martinitch, 31 ans, et qui, étant souffrant, avait dû rester alité, fut éveillé en sursaut par l'arrivée inopinée de deux de ses compatriotes, ses ennemis politiques, qui, d'après lui, cherchaient à s'introduire dans sa chambre pour lui faire un mauvais parti. Pris de peur, il tira sur eux plusieurs coups de revolver. Matto Yuricie, 34 ans, maçon, 4, rue du Bourget, et Carlo Lukinie, 27 ans, cimentier, 2, rue de la Prairie, ont été admis à l'hôpital municipal dans un état assez grave.

Cependant, le Monténégrin, affolé de son acte et croyant avoir tué ses deux malheureux compatriotes, perdit complètement la tête et, enjambant le rebord de la fenêtre, il se précipita dans la rue.

Atteint de contusions légères, il put être facilement appréhendé.

Il ressort des premiers éléments de l'enquête que Louka Martinitch ne jouit pas de la plénitude de ses facultés.

M. MARCHANDEAU A AGEN

M. Marchandeau, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, est arrivé à Agen hier à 7 h., accompagné de MM. Marraud, sénateur et Tricard-Graveron, sous-secrétaire d'Etat à l'Education Physique.

A 9 h., a eu lieu à la préfecture une réunion des groupements des sinistrés.

Le président de ces groupements a présenté un cahier de revendications et demandé le paiement rapide des indemnités.

M. Marchandeau a répondu qu'il avait eu des entretiens avec le ministre des Finances pour donner satisfaction à ces revendications.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1931. — N° 56

LA LUTTE POUR L'AMOUR

par Paul-Yves SEBILLOT

Un pressentiment sombre et morne l'envahit et mentalement il fit cette prière :

— Mon Dieu, faites que tous ceux qui sont ici, tous ceux que j'aime, continuent à être longtemps heureux comme aujourd'hui !

Le déjeuner fut rapidement expédié par l'animation des convives et le vif appétit que leur avaient donné les émotions multiples de la journée avaient vite eu raison des plats excellents et des vins fins.

Au café, Mme Duvivier se leva :

— Chère madame, dit-elle à Mme Parigot, nous allons laisser ces messieurs en tête-à-tête avec leurs cigares, si vous le voulez bien, nous nous rendrons dans mon petit salon.

Les dames et les jeunes filles quittèrent donc les hommes à qui le maître de la maison, déjà, présentait les boîtes brunes aux papiers bariolés où sont couchés avec soin les blonds havanes.

Quand la légère brume bleue eut emplie la salle à manger Jacques dit au détective :

— C'est très bien, mon vieux, de m'avoir délivré si à point des griffes d'une fausse accusation, et je n'ai pas besoin de phrases pour te dire, n'est-ce pas, combien de reconnaissance infinie renforce notre déjà vieille et si belle amitié.

« Mais enfin, si tu as pu provoquer mon acquittement et celui de ma chère Suzanne, si tu as mis sur la sellette un haut personnage de la Préfecture de Police, si tu as pu produire devant la Cour les aveux de deux superbes aigrefins, c'est très bien, mais cela ne satisfait pas notre curiosité qui est des plus légitimes.

« De plus, te voici vivant, plein de gaieté et de malice devant nous, devant nous qui avons vu descendre le cercueil dans le caveau du cimetière de Montfort-l'Amaury...

« Daigneras-tu nous expliquer tous ces mystères et nous dire ce que fut ta vie, ce que tu as fait, pendant que moi j'étais enfermé à la Santé ?

« Comment as-tu pu te procurer le nom du Chef de la Bande Noire, comment es-tu parvenu à forcer le comte et la comtesse de Kormana à signer l'aveu de leurs crimes ?

« Tout cela, je crois, vaut la peine d'être conté !

Les assistants ne se firent pas faute d'approuver Jacques et de prier le détective de leur expliquer par suite de quelles déductions, après quelles luttes, à l'aide de quelles ruses, au prix de quels combats, il avait pu faire enfin triompher la cause des justes et amener les coupables en pleine Cour d'Assises.

Maurice Parigot, bien qu'il eût toujours la délicatesse de ne pas aimer parler de ses prouesses, comprit que, cette fois, il n'avait qu'à s'exécuter.

Il commença donc :

— Mes chers amis l'histoire que je vais vous conter va, j'en suis sûr, vous sembler romanesque et même folle.

« Cependant, vous verrez par la suite que tous les événements les plus bizarres ont été amenés, conduits par la raison et la logique.

« Lentement, il en est que j'ai fait naître dans le but d'en tirer un profit utile à la cause que je voulais servir.

« Après avoir débarrassé Juiot et sa fiancée de la bande d'opaches, après avoir empêché... ce que j'ai empêché... (ici Gaston rougit très fort), j'eus la preuve, par intuition, que tous ces événements se tenaient.

« Du sabotage de l'appareil de mon frère à l'attaque dudit frère par le Grand Mec de Clamart, du crime du Coupe-Chic-Hôtel à l'agression dont je fus victime, je savais, sans pouvoir le démontrer cependant, que cela était l'œuvre d'un seul homme, d'un redoutable et mystérieux bandit qui, dans l'ombre et l'incognito, tirait toutes les ficelles des drames auxquels j'avais été mêlé.

« Certaines paroles échappées au Grand Mec, certaines tentatives faites pour le délivrer, m'avaient ouvert les yeux sur les agissements d'un homme du monde, riche et titré, de celui-là même que vous avez vu aujourd'hui paraître à la barre si juste à point : du comte de Kormana.

« J'avais acquis, sans grand succès, des intelligences chez le comte qui habite ou plutôt qui habitait un somptueux hôtel de la rue Galilée, à deux pas de l'Arc de Triomphe.

« J'avais rencontré un peu partout, aux thés élégants, aux courses, aux premières, aux vernissages, ce gentilhomme portant beau, très estimé, très riche, bref, une des plus séduisantes physionomies du Tout-Paris.

« Mais, malgré moi, je ne sais par quel sens supplémentaire dont la nature m'a doué, je flairai, dès la première entrevue, dans l'homme du monde le bandit sinistre.

« Je m'étais donc, depuis longtemps, promis de l'avoir, comme on dit, à l'œil. Mes investigations chez lui furent brusquement interrompues, à leur début, par l'irruption soudaine d'un domestique soi-disant Turc, et dévoué jusqu'à l'âme à son noble maître.

« Pour une fois, je dus m'enfuir prestement. Une gouttière, un tuyau me servirent à merveille.

« Je dévalai le long de la façade, par miracle, sans être remarqué des passants, et grâce à une corniche, aidé par un rétablissement je pus rentrer dans l'hôtel par une fenêtre et sortir paisiblement par la grande porte, non sans avoir, avec une politesse que je n'abandonne jamais, laissé ma carte cornée dans un plat de métal précieux.

« Ce qui n'empêche que j'avais fait chou blanc ! Cela ne me découragea pas le moins du monde. Vous vous souvenez de l'affaire du Coupe-Chic-Hôtel ?

« Un ingénieur des plus distingués, chimiste extraordinaire, l'ingénieur Sauvinet, y descend en revenant du Gâvre où l'on avait triomphalement procédé aux essais de la poudre V.

« Il prend une chambre.

« Deux heures après, on s'aperçoit qu'il est étranglé, dans une autre chambre.

« De mon enquête, il ressortait :

« Le crime a été commis par une femme.

« Cette femme a retourné les poches de sa victime, et, de plus, el